



Information à la presse du 06/07/2017 :

OBLIGATION VACCINALE EN MARCHÉ : LIBERTE, LIBERTE CHERIE !

Les amis, l'heure est grave ! L'heure est grave, car c'est la liberté qui est menacée : l'OBLIGATION VACCINALE de 11 valences différentes est EN MARCHÉ !

Existe-t-il une quelconque urgence sanitaire au point de rendre ces vaccinations obligatoires ?
Non aucune, si ce n'est de satisfaire la demande du Conseil d'Etat de rendre disponibles sur le marché les seuls vaccins obligatoires que sont les DTPolio. ¹

Les responsables de l'industrie pharmaceutique avaient sciemment organisé sa disparition en 2008, pour vendre des vaccins multivalents avec 4, 5 ou 6 valences différentes, de prix plus élevés. L'enquête de l'association E3M sur ce retrait est probante. ²

Jusqu'où va aller cette obligation vaccinale ? On peut se poser cette question puisqu'actuellement, le refus d'une vaccination obligatoire est passible, d'après la loi de protection des enfants, de 6 mois de prison et 3750 € d'amende.³ En arrivera-t-on, comme aux USA et en Italie, à retirer les enfants aux parents récalcitrants pour les vacciner de force ?

Le principe de précaution est balayé d'un revers de manche. La demande de remise sur le marché de vaccins sécurisés, sans adjuvant à base d'aluminium, est méprisée.

On le sait pourtant, les vaccins peuvent avoir des effets secondaires graves. Ils ne sont pas aussi anodins que les pouvoirs publics le disent, sans apporter de preuve de leur innocuité d'ailleurs. Et c'est normal, nous avons tous un patrimoine génétique et un système immunitaire différents. Nous ne réagissons pas de la même façon à un produit identique. Les études sur les adjuvants aluminiques le montrent, les chercheurs ont publié des études pointues sur le sujet. D'ailleurs **on enlève l'aluminium des cosmétiques, des déodorants, des vaccins pour chats !** Vous pouvez retrouver ces études sur le site de nos amis d'E3M. ⁴

Le principe de la médecine pourtant dite « libérale » est mis à mal. Le médecin devient un officier de santé qui n'est là que pour appliquer, sans se poser de questions, les règles édictées par « ceux qui savent ce qui est bon pour la santé de leurs patients ». Ils perdent toute liberté de réflexion.

Qu'est devenu le mot **LIBERTE**, cette valeur républicaine inscrite sur le fronton de nos mairies ? Elle est pourtant essentielle, puisqu'elle est même inscrite dans la loi Kouchner sur la démocratie sanitaire du 4 mars 2002.⁵

¹ <http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiqués/Vaccination-obligatoire>

² <http://www.vaccinssansaluminium.org/wp-content/uploads/2015/09/Suspension-du-DTPolio-sans-aluminium-Synthese.pdf>

³ http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/directeurs/sante_accidents/1402_obligations_vaccinales_textes.pdf

⁴ <http://www.asso-e3m.fr>

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000227015&categorieLien=id>

Réseau Vaccin Hépatite B

Association Loi 1901

N° SIREN : 414 773 820 00025

Agrément National : N2014AG0066

6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY PLAISANCE

Tél : 01 43 08 86 40 - asso.revahb@orange.fr - Site internet : www.revahb.fr

Il est plus que temps d'AGIR :

- **En participant aux grands rassemblements populaires** qui vont se dérouler dans certaines villes (précisions dans le tableau ci-dessous).
Ce n'est pas une marche contre les vaccins, mais bien une protestation contre l'obligation vaccinale !
- **En signant et faisant signer notre pétition**, accessible à cette adresse : <https://www.ginkgomedia.fr/petition-agnes-buzyn-vaccins>



Réseau Vaccin Hépatite B

Association Loi 1901

N° SIREN : 414 773 820 00025

Agrément National : N2014AG0066

6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY PLAISANCE

Tél : 01 43 08 86 40 - asso.revahb@orange.fr - Site internet : www.revahb.fr